

FICHE 093	ARTISTE SOPHIE BOUVIER AUSLÄNDER	BÂTIMENT Bâtiment administratif César-Roux 37	TYPE DE PROCÉDURE mandat d'études parallèles sur invitation	JURY PRÉSIDENTE DU JURY Edith Dehant cheffe de projet, architecte SIPaL DÉLÉGUÉ CCAC Jean Crotti artiste plasticien MEMBRES DU JURY Claude Anne-Marie Matter architecte, Galletti & Matter architectes Olivier Guye adjoint au Secrétaire Général (DFIRE)
	TITRE DE L'ŒUVRE PROLIFICS intervention au plafond	LIEU rue du Dr César-Roux 37 1005 Lausanne		
	RÉALISATION 2010	N° BÂTIMENT 132.4653		
		REMARQUE cf. plaquette architecture #93		



DESCRIPTION DE L'ŒUVRE

De diamètres variables, des disques de porcelaine cellulosique, colorés sur chant et présentant des marques de tournage, investissent le nouveau plafond du hall de ce bâtiment de 1950 (Eugène Béboux architecte), bien contenus dans le cadre d'une moulure en staff.

Prolifics propose une variation sur les thèmes de la prolifération et de l'encadrement, identifiés par l'artiste Sophie Bouvier Ausländer comme dénominateurs communs entre les services abrités par le bâtiment, d'une part l'Institut vétérinaire Galli-Valerio, d'autre part le Contrôle cantonal des finances. L'entrée du bâtiment se voit ainsi confirmée dans son rôle d'accueil et d'échanges, tendue par la polarité qui s'établit entre l'installation plafonnante, vibrant de ses cercles en relief, et le sol, qui présente encore son carrelage d'origine.

Jouant sur les échelles, «*Prolifics* – affirme Sophie Bouvier Ausländer – peut tout aussi bien évoquer la multiplication d'un organisme parthénogène ou mutant, qu'un tas de pièces, à mi-chemin entre le coffre de l'oncle Picsou et les coquillages sumériens antiques utilisés comme valeur d'échange. Chaque disque est unique.»

MATÉRIAUX

Porcelaine cellulosique et peinture minérale.

SOPHIE BOUVIER AUSLÄNDER

Sophie Bouvier Ausländer vit et travaille à Lausanne. Diplômée de l'ECAL en 1990, elle expose en Suisse et à l'étranger, dans des galeries ou des musées. Son travail est présent dans de nombreuses collections privées et publiques. Elle a en outre réalisé divers projets dans des bâtiments publics.

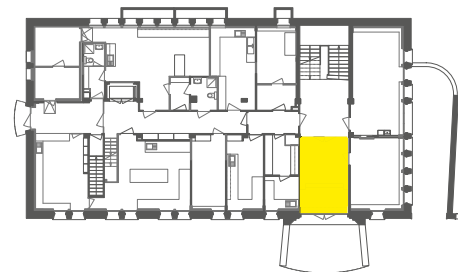
«*Hotel Ausland* est le nom générique sous lequel je réunis l'ensemble de ma production. Dérivé de mon patronyme, il signifie l'ailleurs que nous pouvons à tout instant choisir d'habiter. Si nous héritons bien d'un monde donné, nous pouvons aussi le construire, le transformer et le déplacer dans l'univers des propositions, ne fussent-elles qu'artistiques.

En physique, en philosophie et en recherche littéraire, les concepts de mondes possibles ou de multivers se fondent sur l'intuition que les choses pourraient être autrement. Mon travail part de la même intuition. L'irruption du champ des possibles dans l'imaginaire prend des formes multiples qui, pour certaines, sont transcritibles par le dessin.

Cartes géographiques, drapeaux, peintures, et textes imprimés, me servent de matériau de départ. La destruction et la recombinaison, la permutation et la combinatoire, la suppression, l'obfuscation et la révélation, l'opposition et la tension interviennent lors du processus de création. Je détruis, je déchire, je découpe ou je recouvre. Les restes d'informations et de connaissance sont remaniés en vue de leur donner de la cohérence, afin d'en extraire de nouveaux mondes. Ces abstractions ambiguës sont des re-connaissances.»

*Sophie Bouvier Ausländer,
dans Le champ des possibles,
www.hotelausland.com/statement/*





OBJECTIFS DU CONCOURS

Dans le cadre de la transformation de l'ancien Service vétérinaire cantonal, le Service Immeubles, Patrimoine et Logistique de l'Etat de Vaud (SIPaL) a organisé un concours sur invitation pour l'animation artistique de ces locaux.

Cette procédure sur invitation a été choisie par la Commission d'animation Artistique (CoArt) constituée conformément au Règlement cantonal concernant l'animation artistique des bâtiments de l'Etat (RAABE, édition du 01.06.2009).

Il s'agissait d'un mandat d'études confié parallèlement à plusieurs artistes en vue d'obtenir un concept de projet artistique pour le traitement du plafond de l'entrée principale du bâtiment, sur la rue César-Roux, qui devait être remplacé.

Il était précisé que les sols des communs, les éléments mobiliers ou immobiliers décoratifs existants devaient être conservés, ainsi le buste de Bruno Galli-Valerio dans le hall. Il était également spécifié que le projet devait respecter tous les règlements en vigueur, notamment tenir compte des aspects liés à la sécurité des bâtiments publics.

ARTISTES INVITÉS ET PROJETS REÇUS

La commission a invité les artistes suivants à présenter un dossier de présélection :

Catherine Bolle LAUSANNE
Sophie Bouvier Ausländer LAUSANNE
Petr Beránek VICH/BÂLE
Ignazio Bettua LAUSANNE
Etienne Krähenbühl YVERDON-LES-BAINS
Jean-Luc Manz LAUSANNE
Guillaume Pilet LAUSANNE

EXAMEN DES PROJETS

Suite à la présélection faite sur dossiers, la commission a retenu deux artistes :
Sophier Bouvier Ausländer et Guillaume Pilet.

La commission a apprécié les projets sur la base des critères suivants :

- originalité du concept proposé ;
- prise en compte des espaces et des éléments de décoration existants ;
- choix des matériaux ;
- économie générale du projet, à la réalisation et à l'entretien ;
- faisabilité technique, durabilité et sécurité.

Les membres du jury remercient tous les participants de ce concours pour la qualité de leurs travaux. Ils soulignent également que la diversité des approches et des propositions a rendu leur mission particulièrement intéressante.

BUDGET

Sur les bases définies dans le RAABE (édition du 01.06.2009), le montant consacré à la réalisation de l'animation artistique est de :
CHF 41 500.- TTC.

DÉCISION DU JURY

Des deux projets présentés, le jury a retenu celui de l'artiste Sophie Bouvier Ausländer *Prolifics*.

CRITIQUE DU PROJET RETENU

Le jury a émis une série de recommandations destinée à l'artiste :

- abandonner l'étude de la variante dans laquelle les hourdis étaient mis à nu et développer le projet sur le faux-plafond lisse ;
- renoncer à l'intervention sur les parois.
- vérifier le nombre de pièces et contrôler l'échelle de chacune, éventuellement par un échantillon à l'échelle 1:1 ;
- l'œuvre devant être pérenne, étudier avec soin la fixation des disques, en étroite collaboration avec le bureau d'architecture mandataire, Galletti & Matter.

ARCHITECTES MANDATAIRES

Galletti & Matter architectes EPF/FAS/SIA
LAUSANNE